

Le Châble, le 28 février 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Masson Patricia pour l'assainissement énergétique de la maison par la pose d'une isolation en façades sur la parcelle n° 11379, folio n° 45, zone artisanale A2, lieu-dit Le Martinet à Prarreyer, coord. 1102136/2583440.

M. Eriksson John-Christian par She-Architecture SA pour la rénovation d'un chalet avec démolition partielle sur la parcelle n° 3518, folio n° 146, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 1105751/2584440.

Mme Nefkens-Lepage Isabelle par Fima Architecture SA pour la démolition et la reconstruction d'un chalet sur la parcelle n° 15200, folio n° 18, zone touristique forte densité T2, Lieu-dit Les lueydzeuves à Verbier, coord. 1105106/2582882.

Orceva SA par Fima Architecture SA pour la modification de projet autorisé n° 15.17 (transformation partielle de l'immeuble) sur la parcelle n° 18306, folio n° 44, zone résidentielle R1, lieu-dit Corberaye au Châble, coord. 1102968/2583057.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.